

Chaîne par chaîne + heure par heure, tous les programmes du vendredi 7 au jeudi 13 février

# tele moustique



## **ADDAM'S FAMILY**

Un concours  
marrant  
Gagnez des C.D.

## **DOSSIER :**

Les délices du  
massage

## **J.O.**

Le slalom des  
chaînes

**Génie ou roi de l'arnaque ?**

# **L'ETRANGE MONSIEUR VAN ROSSEM**

**Notre enquête fouille dans son passé**

**En novembre dernier, Jean-Pierre Van Rossem était élu député avec plus de vingt-sept mille voix de préférence. Anarchiste déclaré, ex-taulard, ex-camé, mais aussi licencié en économie, écrivain et ex-milliardaire, ce gourou déchu des marchés boursiers est un personnage aux multiples facettes. Depuis plus d'un an, un juge d'instruction anversois tente de lui en ajouter une, la vraie peut-être... Celle d'escroc de haut vol.**

## JEAN-PIERRE VAN ROSSEM LE MYSTIFICATEUR

**R**IO DE JANEIRO, le 24 mars 1989. Il n'est que huit heures du matin et, déjà, le thermomètre affiche 30° à l'ombre. Malgré cette chaleur oppressante, une activité fébrile règne sur le circuit de Jacarepagua. Dans quelques heures, commencera ici la plus prestigieuse des compétitions automobiles : le championnat du monde de Formule 1.

Parmi les nouvelles écuries qui participent aux préqualifications de ce premier Grand Prix, le team « Onyx » retient particulièrement l'attention de la presse. Ce ne sont pas vraiment les performances potentielles des bolides conduits par le Belge **Bertrand Gachot** et le Suédois **Stephan Johansson** qui suscitent cet intérêt. Par contre, la personnalité de leur principal sponsor, **Jean-Pierre Van Rossem**, intrigue.

Dès le 25 mars, l'Anversois a d'ailleurs droit à un portrait en manchette du « Monde » ! Le très sérieux quotidien français le présente comme « le commanditaire le plus original de la Formule 1 » et raconte... un véritable conte de fées.

« Depuis 1979 » écrit Gérard Albouy, « le Britannique Mike Earle construisait des monoplaces dans son petit atelier de Littlehampton, dans la banlieue de Londres. En 1987, il a connu la consécration en Formule 3000. Depuis lors, le directeur de l'écurie Onyx rêvait de rejoindre l'élite. Il avait même recruté Alan Jenkins, ingénieur responsable de la voiture d'Alain Prost chez McLaren

en 1984 et 1985, pour lui concevoir sa première formule 1. Hélas ! Il n'avait pu réunir le budget nécessaire en 1988. Mike Earle connaissait Bertrand Gachot qu'il avait failli engager en formule 3000. (...) Quelques belles performances l'ont persuadé qu'il était prêt pour débiter en F 1. A condition de pouvoir apporter un budget important à sa première écurie. »

« C'est en recherchant des commanditaires », poursuit « Le Monde », « que Bertrand Gachot a rencontré Jean-Pierre Van Rossem. Docteur en économie et mathématique, il consacre l'essentiel de son temps, avec une vingtaine de ses compatriotes experts en économétrie, scientifiques ou spécialistes de

l'informatique, à la mise au point du Moneytron. Ce système branché en permanence sur un téléscripteur de l'agence Reuter est un modèle économétrique comprenant plusieurs centaines d'équations qui traduisent les conséquences prévisibles sur la Bourse américaine des événements économiques, sociaux ou politiques dans le monde. (...) Jean-Pierre Van Rossem n'avait pas de budget pour Bertrand Gachot. Mais il avait mieux à lui proposer : lui permettre de profiter de son invention pour faire fructifier les capitaux de l'écurie qui l'engagerait... »

Interrogé à l'époque par notre confrère français, Mike Earle confirme : « Il me proposait de lui confier mon budget et me laissait entrevoir très rapidement un gain énorme. Pour pouvoir débiter en Formule 1, j'étais prêt à prendre un risque. En septembre 1988, je lui ai donné deux millions de dollars. Quatre semaines plus tard, j'avais 9,5 millions de dollars. A ce prix-là, je lui ai offert tout l'espace publicitaire des châssis. Je crois que ce type est génial. »

### Mensonge...

Génial ? Jean-Pierre Van Rossem l'est assurément. En effet, comme le révèle aujourd'hui notre enquête, le récit de l'investissement d'Onyx dans le Moneytron ne repose que sur l'imagination fertile du député-financier anversois. « En décembre 1988, j'ai bien rencontré Jean-Pierre Van

Jean-Pierre Van Rossem : marionnette ou comédien ?

Rossem », explique Bertrand Gachot. « Il a accepté de sponsoriser Onyx, mais il n'a jamais été question d'investir un seul franc dans son fameux Moneytron. »

Le pilote belge ne désire pas faire d'autres commentaires, mais à Monaco nous avons retrouvé son ancien manager, l'homme d'affaires italien, Luciano Sechi. Celui-ci est nettement plus prolixe et dévoile le dessous des cartes : « Cette histoire d'investissement d'Onyx dans le Moneytron, c'était bien évidemment de la foutaise », explique Sechi, « mais que voulez-vous que nous fassions à l'époque ? Van Rossem acceptait d'être, pour plusieurs millions de \$, le principal sponsor de l'écurie. Alors, nous avons accepté ses conditions. Celles-ci ne nous paraissaient pas exorbitantes : il voulait simplement que la presse soit informée comme il l'entendait de son intervention dans Onyx. Il ne voulait pas apparaître comme un sponsor ordinaire... Nous, on ne s'est pas posé plus de questions. »

Contacté à Londres, l'ancien patron d'Onyx, Mike Earle — qui n'a plus de raison d'être conciliant avec Van Rossem — nous confirme : « Mon équipe n'a jamais injecté son budget dans le Moneytron. C'est un mensonge. Van Rossem était un simple sponsor. »



A Nice, le détective Vénéau : « Les propos de Van Rossem trahissent la paranoïa... »

(T.M.A.R.L.)



(Cécile Bergheon)

### ...Manipulation des médias...

Au-delà de l'anecdote, la légende de l'investissement d'Onyx dans le Moneytron est un très bon révélateur de l'un des mécanismes essentiels de l'affaire Van Rossem : la manipulation des médias. En effet, à partir du formidable coup de pub offert par « Le Monde », un nombre incroyable de titres — parfois très prestigieux... — vont tartiner sur les résultats impressionnants du « Moneytron ». Le sommet de la complaisance étant atteint en octobre 1989 par le magazine économique (1) français, « L'Expansion », qui consacra quatre pages au « dernier génie financier dont on va parler » et aux « équations en or de Jean-Pierre Van Rossem... » (1).

Malis, par ailleurs, très peu de nos confrères rappellent avec précision le passé judiciaire du financier anversois. Une condamnation à dix-huit mois d'emprisonnement en octobre 1970 pour faux en écriture, vol et escroquerie... dans le cadre d'une affaire d'emprunt d'argent à une vingtaine

de personnes où il est question de chèques en bois (nldr : soit précisément, le schéma de dossier judiciaire actuel à charge de Van Rossem...). Une condamnation à deux ans en octobre 1974 pour banqueroute simple et frauduleuse à la suite de détournements d'actif d'une société et une autre peine de trois mois fermes pour escroquerie, à la même époque...

L'incroyable aventure de cet ex-junkie-anticapitaliste-devenu-millionnaire est, il est vrai, beaucoup plus palpitante. Et partout, à peu de chose près, on retrouve le même récit : Van Rossem a mis au point son premier modèle économétrique en 1972. Son ambition initiale étant de servir la nation, il alla trouver le ministre des Affaires économiques de l'époque, André Oleffe. Vêtu d'un drap blanc, pieds nus, il annonça la mauvaise nouvelle au politicien médusé : « En 1973, il y aura une grande crise économique et plus de 300.000 chômeurs. » Trop peu intelligent pour comprendre, Oleffe fit mine de ne rien entendre et Van Rossem dégoûté par tant de bêtise décida alors de mettre sa science à son propre service. Plutôt que de prévoir l'évolution de données macro-économiques tels le chômage et l'inflation, il allait maîtriser l'irrationnel des marchés boursiers « devenir

millionnaire en dollars et se venger de cette société qui adore l'argent. »

En 1982, son premier modèle boursier est prêt et grâce aux 20 millions de dollars que lui confie un industriel flamand, Van Rossem fait un premier test en grandeur nature. Il perd tout. Mais son mecène a confiance en lui et joue encore 12 millions de \$ en 1985. Lors de ce second essai, la perte n'est que... de deux millions de \$. Deux ans plus tard, enfin, c'est carrément la baraka!

A en croire la biographe (ou hagiographe?) du gourou anversois, l'ex-journaliste du « Solr » Martine Vanden Driessche, Van Rossem vient alors d'arriver « à la formulation mathématique du non-rationnel » et « dès ce moment, il est sûr qu'il est tout à fait dans le bon, qu'il ne va plus perdre, même s'il n'est pas encore sûr de battre le marché. Il lui faut sept mois pour convaincre son généreux donateur de tenter, une fois encore, l'expérience. Au début 1987, il cède enfin. Et lui donne 26 millions de dollars à géner. Il ne le regrettera pas : au bout de trois mois, Jean-Pierre Van Rossem vient lui annoncer 60 % de profits! (...). A la fin du mois de septembre, lors de la baisse enregistrée par la bourse de New York, il achète "assez loin", Banco : il gagne 150 millions de dollars.

Conclusion de notre concour : « l'industriel fortuné, aujourd'hui, n'est pas peu fier d'avoir osé, le premier, prendre des risques. Il a remis 50 millions de \$ sur la table. Il en a parlé à ses amis, à des relations d'affaires, qui toutes aujourd'hui confient la gestion de leur fortune à Moneytron. » (2)

### ...Déclarations invérifiables

Une belle histoire en vérité, mais dont la crédibilité ne semble pas très grande. Ainsi lorsque nous demandons à Martine Vanden Driessche quelques précisions sur l'identité et les activités de ce fameux industriel qui a financé si généreusement les premiers pas de Van Rossem en risquant quelques dizaines de millions de \$,

celle-ci nous répond : « J'en ai une vague idée, je crois avoir vu le fils de ce type chez Moneytron, mais en réalité, je ne sais pas de qui il s'agit... » Par ailleurs, Van Rossem lui-même ne nous donne guère de précisions sur ce généreux mecène : « Il désire garder l'anonymat parce qu'il a placé chez moi de l'argent non déclaré... La justice a retrouvé cette personne et bien entendu, elle dément avoir retiré un quelconque profit de Moneytron... »

Dans le dossier Van Rossem, tout est ainsi à l'avenant. Les choses les plus folles sont repercutées, mais lorsque l'on prend le temps de vérifier, les preuves manquent toujours. D'ailleurs, aujourd'hui, plusieurs observateurs se demandent même si tout le reste de la légende « Van Rossem » — le drap blanc, etc. — n'est pas qu'un emballage masquant l'une des plus grosses escroqueries de l'après-guerre. Nous avons déjà vu ce qu'il fallait penser de l'affaire Onyx ; le parquet d'Anvers, lui, met carrément en doute jusqu'à la réalité même du fonctionnement de « Moneytron »! C'est ce qui ressort en tout cas d'un communiqué officiel diffusé en décembre 1990 : « La justice ne dispose d'aucun élément de preuve qu'un seul franc confié à Jean-Pierre Van Rossem ait été placé en bourse où que ce soit dans le monde. »

« Or », nous explique un broker américain en poste à Bruxelles, « si Van Rossem avait fait réellement des opérations en bourse, il pourrait le prouver aisément. En effet, pour passer des ordres d'achats et de ventes à la Bourse de New York, comme il dit l'avoir fait, Van Rossem a dû se servir d'un intermédiaire financier qui y a accès. Et, dans tous les cas, des bordereaux sont délivrés mentionnant chaque opération effectuée... »

Réponse du gourou : « Ce n'est pas si simple. Les transactions financières que j'ai effectuées se faisaient par l'intermédiaire d'un fiduciaire suisse dans laquelle je détenais une participation minoritaire. Lorsque j'ai été arrêté, il y a plus d'un an, cette fiduciaire a mis la main sur mes comptes afin que je ne divulgue pas son nom et

(2) Martine Vanden Driessche, « L'Anversois », Editions Marabout, 1990.

Suite page 10

(1) : Depuis, le groupe de presse « L'Expansion » a corrigé le tir. Dans un article publié le 30 juin 1990 par Pascal Henry, dans « La Vie française », Van Rossem est présenté comme un génie... de l'arnaque...

06/02/92

Suite de la page 9

certaines opérations dans lesquelles elle est engagée. Si je veux récupérer mon argent, je dois donc me faire... » Cqfd...

## L'enquête d'un privé

« J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne, c'est qu'il y a un capitaliste de moins sur la terre. La mauvaise, c'est que c'est moi ». C'est ainsi, on s'en souvient, qu'en juin 1990, Jean-Pierre Van Rossem annonçait sa déconiture financière. Au-delà de cette médiatique boutade, le gourou anversois expliquait longuement à la presse qu'il venait d'être escroqué d'une somme de 362 millions de dollars par deux brokers américains, les dénommés Garry Davies et John Sutcliff. Selon Van Rossem, ces personnes lui avaient été déléguées par la société de courtage new-yorkaise « Prudential Bache » et lui avaient proposé une affaire qui devait lui rapporter quelque 80 % d'intérêts en trois à six mois. Le financier belge aurait ainsi investi environ 250 millions de dollars provenant de ses clients, le reste étant issu de sa fortune personnelle. D'après ses déclarations, Van Rossem disposait en fonds propres des capitaux pour couvrir un éventuel échec de cette affaire, mais malheureusement au moment où il a compris qu'il ne verrait jamais son argent, sa femme est décédée. Étant marié sans contrat, la moitié de sa fortune était dès lors bloquée, ce qui a provoqué son krach...

Dans un premier temps, la plupart des investisseurs de Van Rossem ont cru à sa bonne foi. Certains, comme un gestionnaire de fortune strasbourgeois, Y.C. — agissant à l'époque au nom de dix autres investisseurs français et belges — ont été jusqu'à payer très cher un détective privé français, Michel Véneau, pour venir en aide au financier anversois en déroute. Nous l'avons rencontré à Nice.

« J'ai commencé mon enquête sur base du témoignage de mon client qui pensait que Van Rossem avait vraiment été escroqué par Davis et Sutcliff », confirme Véneau. « Je devais donc les localiser et les conduire à restituer tous les fonds qu'ils avaient spoliés au financier

## PRUDENTIAL-BACHE Securities

100 Gold St., New York, N.Y. 10022

### SHORT FUTURES AGREEMENT

1. Account Name POOL MONEYSMITH
2. Account Number 7820 AD Bank - Ret. CL WELST (NE)
3. Name of Client 1621 BROAD ST.
4. Number of Client's Letter of Authority Y-56
5. Total deposit in U.S. of Client (letters and figures) SEVEN MILLIONS AND SIXTY TWO THOUSAND US DOLLARS (\$ 7,062,000.-)
6. Date March 20 1990
7. Place New York
8. Person who has legal signature for Prudential-Bache V. SCHEFFERD
9. Investors Company represented by Client Pool Moneysmith
- A. Prudential-Bache Securities, herein represented by the person referred to as B, and Investors Company herein referred to as C and represented by the person referred to as D, having the latter of authority herein referred to as E, agree as follows:
  - B. On data indicated by B and place indicated by 7, Prudential-Bache received from Client herein referred to as A a total deposit in U.S. dollars herein referred to as F. This deposit is considered to be the property of Prudential-Bache Securities during a number of days as referred to as C. After that date the deposit, multiplied by a figure as indicated by D, will be considered to be the property of the Client indicated by 3.
  - C. Delay in days 150
  - D. Multiple of capital deposit 1.36 after all costs
  - E. Number of Short-selling Person or Firm - CLASS 2 D B
  - F. Amount to be covered for Short-selling Person or Firm - \$ US 7,062,000.-
  - G. Participation in % for Client 3 1,000 PER 1,000 (FULL)
  - H. List of total guarantees given by E Total stock of Phe20 Value 3/17/1990 \$ US 11,590,0 fully covered by put options

- I. Prudential-Bache Securities recognizes that Client 3 has rights to a part G of all the guarantees H in order to cover deposit 3 multiplied by D.
- J. All guarantees mentioned sub H are transferred to the notary whose name is indicated by K and he acknowledges receipt of all bonds and shares mentioned sub H. The notary recognizes that these bonds and shares can only return to Prudential-Bache if payment of 8 multiplied by D is made by the expiration date. Otherwise the guarantees become the property of Client 3 for a part of G.
- K. Name of the notary holding the totality of guarantees H. MALBRET, Not. Anvers, BE
- L. Client 3 has only the right to base on a part G of all guarantees H if the total deposit F multiplied by D was not paid by Prudential-Bache Securities 7 days after the expiration date of this agreement. Expiration date is date 8 plus C days of delay. On expiration date payments will be made on Account Number 2, see [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be) or [malbret@notary.be](mailto:malbret@notary.be)
- M. Name of the notary for payment H. MALBRET, Not. Anvers, BE
- N. Name of the notary for payment K. MALBRET, Not. Anvers, BE
- O. Name of the notary for payment L. MALBRET, Not. Anvers, BE

JP VAN ROSSEM, Attorney, Belgium 100 7 1,000,000  
 Signature for Prudential-Bache V. SCHEFFERD  
 Signature for Client 3 V. Rossem

## L'un des faux contrats « Prudential Bache » retrouvé par les enquêteurs...

belge. Le 18 août 1990, j'ai rencontré Van Rossem à l'hôtel Sheraton de Bruxelles. Dès ce moment, je me suis mis à douter de sa bonne foi. En effet, ses propos frisaient la paranoïa. On est allé de la CIA à la Loge P 2, de la Loge P 2 au contre-espionnage français et de là à la sûreté belge... Tout cela pour ne rien dire. D'autre part, Van Rossem démentait des évidences. Simplement, le versement de l'argent de mes clients sur certains de ses comptes, il le niait. Alors que ceux-ci savaient pertinemment bien sur quels comptes, ils avaient donné ordres de virement!

« Ensuite », poursuit Véneau, « nous avons vérifié les déclarations de Van Rossem à propos de ces fameux brokers, qui l'auraient escroqué. Selon ses dires,

nous devons retrouver la trace de Davies, né en 1955, de race noire, au sein de Prudential Bache à New York. Certes, il y a bien un Davies, né en 1951, de race noire, qui travaille à la filiale de Vinsland de cette société de courtage, mais cette personne n'a jamais quitté les Etats-Unis.

« Tout le reste des déclarations du financier belge est du même tonneau », commente encore Véneau. « Ainsi, Van Rossem a parlé de la fuite de ses capitaux en direction d'une société Pacific Financial Service à Curaçao. Or, mon enquête révèle que cette société est en liquidation depuis février 1988, soit deux ans avant les premiers versements de mes clients.

« Par ailleurs », affirme encore le détective privé français, « nous avons identifié des différents comptes en ban-

que personnels de Van Rossem à l'AD Bank de Genève, l'UBS de Genève, la BNP Luxembourg, au Crédit Lyonnais de Hulst, à la Bankamerica International de New York, etc. Ainsi, notre enquête nous a permis de suivre la trace de l'argent investi par mes clients. On constate toujours le même phénomène : il n'y a pas de trace d'investissement. Soit l'argent est retiré en espèce quelques heures après le versement par Van Rossem lui-même ou l'un de ses porteurs. Soit l'argent transite du compte « Moneynon » à Genève sur un compte personnel de VR, par exemple, au Luxembourg... »

## Drôles de pratiques

Cela dit, les pratiques du détective Véneau semblent pour le moins douteuses. « Ma mission est très claire », explique-t-il notamment, « je dois récupérer un montant de 53 millions de \$ investi par mes clients chez Van Rossem. C'est là mon seul objectif et s'il le faut, certains grosses fortunes belges paieront l'addition. »

Plus clairement, Michel Véneau prétend connaître l'identité de plusieurs personnalités de l'industrie et de la finance en Belgique qui ont confié des millions de dollars à Jean-Pierre Van Rossem. Actuellement, ces personnes font tout pour ne pas apparaître dans ce dossier et Véneau ne fait rien d'autre que de proposer de jeter leurs contrats d'investissement en pâture, s'il n'y a pas rapidement un opportun rachat de certaines créances... « Ces grosses fortunes ont beaucoup d'argent à justifier, des sommes qui dorment dans les banques et qui avec les taux farineux offerts par Van Rossem pouvaient trouver une raison d'être », commente Véneau. « Or », ajoute le détective, « lorsque l'on fait un placement de 5 millions de \$ et qu'après quelques semaines, on en a huit ou dix. C'est bien pratique pour blanchir certaines rentrées provenant de commerces illicites qui s'opèrent notamment... dans le milieu agricole. Par exemple, les profits engrangés avec le trafic d'hormones... »

## Marionnette...

Commerces illicites, trafic d'hormones? Cette piste de

blanchiment d'argent sale n'est pas écartée par la PJ d'Anvers qui a en charge l'affaire Van Rossem. A la base de ces soupçons, toujours le même constat : on ne trouve aucune trace des placements en bourse de Van Rossem. Par contre, apparaissent bien des investissements massifs — par dizaines de millions de dollars, dès 1988 — d'une puissante famille d'Oostrozbeek (Flandre occidentale) proche du Boerenbond... et mouillée jusqu'au cou dans un récent trafic d'hormones. Y a-t-il eu des contrats fictifs visant à laver l'origine de certains fonds ?

La question vaut également du côté francophone du pays. Ainsi, les hommes du commissaire Van Aechter ont dans leur ligne de mire un industriel bruxellois qui, lors de l'arrestation de Van Rossem, en juin 1990, a fait des pieds et des mains auprès d'autres investisseurs pour... qu'aucune plainte ne soit déposée contre le gourou anversois. Fait bizarre : Jean-Pierre Van Rossem, cet industriel et un ancien banquier qui jouait les rabatteurs de pigeons pour Van Rossem... utilisent les services du même avocat bruxellois.

### ...ou comédien ?

Si dans l'hypothèse du blanchiment d'argent, Van Rossem n'est qu'une marionnette actionnée par des hommes d'affaires véreux, il n'en reste pas moins un génie de la mystification pour d'autres de ses investisseurs. Ainsi, nous avons retrouvé la trace d'un financier tout ce qu'il y a de sérieux qui, en mars 1990, a investi plusieurs dizaines de millions de francs dans des contrats « Prudential Baché » proposés par le gourou.

« Van Rossem m'avait été recommandé par certaines personnes dans la haute finance belge », explique cet homme d'affaires. Il m'a proposé une opération portant sur 1 million de dollars devant rapporter 36 % d'intérêts en 150 jours. Pour ma part, je traitais uniquement avec lui, mais d'après ses explications, mon argent devait être mis dans un pool d'investissement auprès de la société « Prudential Baché », à New York. Il s'agissait selon lui d'une affaire de prêt à un taux usuraire à d'autres clients de Prudential Baché

ruinés par des opérations malheureuses sur le marché des options. »

Problème de taille : la société « Prudential Baché » — dont il faut signaler qu'elle est embarquée dans plusieurs procédures judiciaires aux Etats-Unis avec des clients mécontents — dément avoir conclu de telles opérations avec Van Rossem. « Tout au plus, y a-t-il eu un contact d'information avec cette personne », admet un membre de « Prudential Baché ».

Autre point qui ne plaide décidément pas en faveur de la bonne foi de l'Anversois : les contrats « Prudential Baché » retrouvés par la police judiciaire et qui font état des transactions de Van Rossem avec la société de courtage américaine... sont des faux grossiers imprimés sur du papier fabriqué en Belgique...

### Le miroir de la cupidité

« Si vous publiez mon nom dans Téléoustique, je fais



Georges Berghelz.

**Dominique Schwartz :**  
« Certains dénoncent le miroir de leur cupidité ».

un rétiré pour interdire la sortie de votre publication. De toute façon, votre enquête ne donnera aucun résultat. Vous ne trouverez aucune preuve. De plus, vous prenez des risques en sens divers. » Ces propos nous ont été tenus par une grosse fortune belge concernée par le dossier Van Rossem. Ils illustrent à merveille le climat dans lequel se déroule l'affaire. Qu'ils aient été complices d'opérations troubles ou sim-

plement des naïfs, la plupart des acteurs du scandale veulent rester dans l'ombre.

Au bout de multiples démarches, nous avons cependant trouvé un homme d'affaires belge voulant bien évoquer ouvertement ses investissements dans le Moneytron. Dominique Schwartz, en l'occurrence, dirige une dizaine de sociétés dans le secteur de la communication et de l'édition. C'est en quelque sorte une victime de la « légende Onyx ».

« Jusqu'il y a peu », explique-t-il, « je dirigeais Racing Business, une société rassemblant des fonds pour financer la carrière de sportifs belges. Parmi ceux-ci, il y avait le pilote de rallyes automobiles, Pascal Gaban. En 1989, nous devions essayer un coup dur avec le retrait de notre principal sponsor. Nous avions entendu parler de l'investissement de Bertrand Gachot dans le Moneytron et, afin de sauver notre saison, nous sommes allés demander à Van Rossem s'il pouvait faire quelque chose pour nous. Nous disposions alors de quelques millions qui représentaient le tiers d'une saison complète de championnat du monde de rallies. »

« Van Rossem nous a expliqué comment il procédait », continue Schwartz. « Il nous parlait de réseaux informatiques hyperperformants et d'investissements à contre-courant. Ainsi, sa théorie était que si le cuivre était au plus bas, il fallait en acheter un maximum. Mais pour que cela puisse marcher, il fallait investir des milliards et des milliards. Néanmoins, il regroupait les mises de différents investisseurs et, dès lors, nous pouvions entrer dans le système avec nos millions. Nous avons signé un contrat portant sur le triplement de notre investissement en un mois et demi ! »

« Tout cela était entouré d'un certain mystère », poursuit Schwartz. « On ne devait pas donner immédiatement l'argent. Van Rossem devait nous appeler à un moment où un autre et là nous devions sauter dans notre voiture pour aller à Anvers avec nos liasses de billets. C'est ce qui s'est passé un matin à l'aube. Je me suis rendu dans ses bureaux de la Desguinlei et j'ai déposé l'argent

sur une table. En tout, cela a peut-être duré trente secondes. C'était complètement surréaliste. Les collaborateurs de Van Rossem ne comptaient même plus les billets. Ils mesuraient des piles... »

« En 1989, nous avons bel et bien triplé notre investissement chez Van Rossem », continue Schwartz. « En conséquence, l'année suivante, nous avons misé encore plus. Une nouvelle fois, la saison de Gaban reposait sur le Moneytron. Mais, cette fois, Van Rossem n'a pas respecté le contrat. Tout au plus, avec des mois de retard, nous-nous récupéré notre mise de départ. Mais des frais avaient été engagés pour les courses de Gaban en fonction des bénéfices espérés... Une véritable catastrophe. La saison de mon pilote était compromise. Son crédit auprès de ses partenaires l'était aussi et aujourd'hui Gaban a encore du mal à retrouver un volant à la hauteur de son talent. »

Cependant, Schwartz ne veut pas crier avec les loups : « J'ai joué et j'ai perdu. Je ne porterais pas plainte contre Van Rossem. Ceux qui le font aujourd'hui sont des hypocrites. Quand on met de l'argent dans le Moneytron, on sait ce c'est pas "clean" et si l'on poursuit Van Rossem, il faudrait mettre dans le même panier tous ceux qui l'ont poussé encore plus loin qu'il ne l'imaginait lui-même. Son système ressemblait un peu à un énorme jeu de l'aviation, mais tout le monde a fermé les yeux tant que cela marchait. C'était la ruée vers l'or. L'hystérie. Aujourd'hui que le filon est épuisé, certains dénoncent... le miroir de leur cupidité. »

Michel Bouffloux.

Cette enquête est le fruit d'une collaboration journalistique entre Gérard Rogge (RTBF) et Michel Bouffloux (Téléoustique). Version télévisée, avec d'autres révélations encore, dans :

**AU NOM DE LA LOI  
MERCREDI 12  
RTBF 1**